

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Gustave Eiffel - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Gustave Eiffel - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) - Entièrement en distanciel	Jury Option Santé	Tous les candidats	25	1204	107	142	14

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS

Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Attendus locaux

* Vouloir s'orienter vers les métiers médicaux et paramédicaux

* Disposer d'un bon niveau scolaire.* L'étudiant doit avoir le projet d'entrer dans le parcours santé de l'UPEC mais aussi, en cas, d'échec de construire son parcours en STAPS.* Un véritable parcours sportif attesté est nécessaire, un bon niveau sportif en

compétition sera apprécié.* L'investissement dans le milieu associatif sportif (aide entraîneur, entraîneur...) sera également apprécié.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le parcours Accès santé propose 12ECTS spécifiques organisés en commun avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC) pour intégrer la licence sante (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie) en deuxième année (à l'UPEC). Ce parcours est sélectif ; les étudiants sont choisis sur dossier dans la formation STAPS et seront sélectionnés sur concours pour entrer en études de santé à l'issue de leur première année de STAPS. Les étudiants qui ne réussiront pas à intégrer la deuxième année des études de santé se verront offrir un parcours en STAPS. Ceux-ci doivent avoir un projet qui correspond aussi à ces études.

Baccalauréat général avec un très bon niveau scolaire.

L'étudiant doit avoir le projet d'entrer dans le parcours santé de l'UPEC mais aussi, en cas d'échec, de construire son parcours en STAPS. Cet aspect sera étudié en fonction de son parcours sportif et de son projet de formation motivé. Un véritable parcours sportif attesté est nécessaire, un bon niveau sportif en compétition sera apprécié. L'investissement dans le milieu associatif sportif (aide entraîneur, entraîneur...) sera également apprécié.

Journée Portes Ouvertes, le 4 février 2023.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Traitement algorithmique mis en place par la C3D. Vérification des dossiers par une commission interne de la manière suivante :

Vérification systématique sur les composantes sportives et associatives ayant obtenu un score supérieur à 20, avec une attention particulière au score égal à 30/30.

Vérification des PJ et en adéquation du projet

Vérification des notes EPS des lycéens pour des scores supérieurs ou égal à 20.

Vérification des dossiers spécifiques LAS avec notes (compétences scientifiques et littéraires trop faibles).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent faire en sorte de composer un dossier en respectant bien les compétences traitées par l'algorithme (voir tableau synoptique). Par exemple, les compétences en sciences et en français sont mises en valeur dans le traitement des dossiers (résultats académiques). Une attention particulière est portée sur l'investissement sportif et associatif du candidat (c'est un élément discriminant) ; ensuite, la qualité de la lettre de motivation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	résultats du BAC en cours	Les compétences littéraires et argumentaires Les compétences scientifiques Les compétences sportives et culturelles, scolaires et extra-scolaires Les compétences dans l'investissement associatif et des responsabilités collectives L'avis du conseil de classe de terminale (Fiche Avenir)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	Lettre de motivation	Le Projet de formation motivé. La bonne adéquation entre les études secondaires et la formation envisagée. L'avis du conseil de classe de terminale (Fiche Avenir)	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	Documents attestant de l'engagement associatif et sportif	Les compétences sportives et culturelles, scolaires et extra-scolaires Les compétences dans l'investissement associatif et des responsabilités collectives	Essentiel

Signature :

GILLES ROUSSEL,

Président de l'établissement Université Gustave Eiffel